

## **PRESENTATION DU MASTERE DROIT PRIVE**

### Objectifs pédagogiques

Ce mastère est destiné à fournir aux étudiants une spécialisation dans le domaine du droit privé. Cette formation vise un approfondissement des connaissances et de la compréhension des axes directeurs du droit privé et à promouvoir leur culture juridique, corollaire indispensable à une appréhension globale et pertinente des diverses problématiques inhérentes aux différents domaines du droit privé.

### Modalités d'admission

Un diplôme national conférant le grade de licence en droit privé. Une présélection est effectuée au regard des résultats obtenus au cours des trois années de licence.

Niveau de diplôme validé à la sortie : Bac plus 5

La formation se déroule sur 3 semestres d'enseignement et un semestre de préparation d'un mémoire de recherche.

Cette formation constitue la voie privilégiée pour les étudiants désireux de s'orienter vers les principales professions juridiques : magistrature, barreau... mais aussi les services juridiques des grandes entreprises. Ce mastère se destine aussi, fondamentalement, à préparer les étudiants vers la recherche et l'enseignement.

### Matières enseignées

L'acquisition des connaissances théoriques et pratiques se fait principalement au cours de la première année du cursus d'enseignement. Les étudiants y suivront des enseignements portant sur l'acte juridique, le droit de la responsabilité civile, le droit pénal spécial, le droit international privé, le droit de l'arbitrage, le droit des sociétés commerciales, le droit bancaire, les procédures pénales, la théorie générale du contentieux civil et le droit du transport.

Les spécialités proposées au cours de la deuxième année portent sur les contrats spéciaux, le droit du marché financier, les voies d'exécution, le droit de la propriété intellectuelle et le droit des assurances.